PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles anciens, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 120 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1f

A VENDRE.

A VENDRE—Restaurant avec tout son matériel et une barre neuve à huîtres située rue Dumaine No 19, ayant une bonne clientèle. 21 fév—4f
S'adresser sur les lieux.

A VENDRE.—Petits chiens (caniche-mouton français), père et mère, de Jardin d'Acclimatation de Paris. S'adresser à M. Lalement, artiste, French Opera, 198 Chartres street. 21 fév—2f

BONNE occasion.—A vendre pour changement d'affaires, le fond de magasin de vin et liqueurs avec un cheval et charretto et une bonne clientèle. S'adresser No 12 rue Madison. Magnifique endroit pour les affaires, près du marché français.
18 fév—18 20 21

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Douzième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres, 4 appartements double salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Mon & Co., coin Royale et Decatur.
21 janv—1f

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse de Canal St-Charles, au rez de chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure de la rue Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé par devant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ont comme la propriété décrite plus haut et mesurant 30' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 100' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et de jugement rendu le 14 novembre 1892, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Chaffe, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. PORTER,
Constable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme A. Caillier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,967, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Louque, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 fév—21 25—mars 7

Succession de Brandon Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 37,552, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Harry D. Forsyth et Richard Milliken, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
21 fév—21 25—2 mars

Succession de Pierre Auguste Mahon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,678—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vera Pierre Auguste Mahon (née Mezzerais), exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
20 fév—20 24 mars

Succession de Lydia Ann Nichols, femme d'Alfred Arnold Pray.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,082—Division D.—Attendu qu'Alfred Arnold Pray a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lydia Ann Nichols, épouse d'Alfred Arnold Pray, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
13 fév—13 17 22

Succession de Catherine Grillo, Veuve L. Talamo.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,737—Division C.—Attendu que Paul Deshonx a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Grillo, Veuve de Louis Talamo; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 fév—16 20 25

Succession de John Morgan Hall et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 36,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles Louque, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16fév—16 20 25

Succession de Myra Clark Gaines.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 13,135—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Whitney, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier
15 fév—15 18 24

Succession de Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,716—Division C—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feus Friday Culbert et Jane Culbert, sa femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
14 fév—14 18 23

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION, Capitalistes

—ET—

Spéculateurs !

GRANDE

VENTE SANS RÉSERVE

—DE—

Propriétés Foncières

Parfaitement situées et très désirables,

—DANS LES—

Parties qui s'améliorent le plus et continûment,

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT,

—SUR LES—

Avenues State et Nashville,

—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—

Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,

Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.

TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,

Ce Splendide Carré de Terre,

—BORNÉ PAR—

L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.

Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.

No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune — MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse de l'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans la sus-dite succession, la propriété de grande valeur ci-après décrite, savoir :

1° Un splendide carré de terre très élevé avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton ci-devant Nashville et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 200 pieds de façade sur State sur 280 pieds 1/2 ligne de façade rue Laurel; 263 pieds 3 1/2 pouces de façade rue Patton; et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville.

2° Le splendide terrain situé rue Laurel, cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St Charles et l'allée du Parc Rosa, étant immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St Patrick et le lot No 20 et mesurant 200 pieds de face à la rue State sur 92 pieds 1/2 ligne sur l'autre ligne de côté. Les améliorations consistent en un grand cottage de 7 chambres et dépendances, situé à l'angle de la rue State et Laurel, et deux petites maisons de 2 chambres, situées sur la rue Laurel.

3° Cet îlet de terre élégant et bien situé, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé en vingt jolis lots comme l'indique le plan de F. Braun & Co., que vous pouvez voir pour les détails des dimensions.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxième et troisième morceaux de terre sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité immédiat des chemins de fer électriques de l'avenue St Charles et sont des terrains fort désirables pour bâtir de jolies résidences.

4° Ce jolis et grand îlet de terre situé immédiatement après ceux de terre ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Foratait Taperoo et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet îlet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur 4 pouces 208 pieds de chaque côté des autres rues.

5° Ce grand et joli îlet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Laterpne et Foratait, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés comme ci-dessus et ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Foratait Laterpne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet îlet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur 4 pouces 208 pieds de chaque côté des autres rues.

5° Ce grand et joli îlet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Laterpne et Foratait, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés comme ci-dessus et ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle Orléans, anciennement Hurstville, paroisse de Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Foratait Laterpne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisés conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet îlet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur 4 pouces 208 pieds de chaque côté des autres rues.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billes, la police d'assurance transférée et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.

Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente par cause de changement d'affaires.

Vacherie de Ste Lange, une des plus belles de la ville.

Ayant des animaux de races Olstein, Jersey et Créole.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Le MERCREDI 21 février 1894, il sera vendu à 11 heures du matin, en arrière des nouveaux abattoirs, à l'encoignure des rues Gordon et Marais—

35 magnifiques vaches laitières, plusieurs avec veaux, fraîches en lait, et les autres sur le point de vêlerl'autre, 5 beaux chevaux, charrette à lait, wagon, harnais et tous les ustensiles de la laiterie.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; et, au dessus de $50, six mois de crédit en billets en donnant sûreté satisfaisante. Le délivrance de la vente sera donnée au plus fort acquéreur. 16 fév

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique sans à double répétition, sommiers en fer, équilibrés pour le maintien de l'accord. Ces pianos ont vérifiablement un vibrato + tune purete de son remarquables.
Accords et vente à plus bas prix possible.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ACTIONS ET BONS.

Montres, Bijouterie Assortie, Monnaie Ancienne, Monnaie Courante, Etc.

SUCCESSION D'ALBERT KUNTZ.

No 35,488—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—LUNDI, 26 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 février 1894, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir—

BONS.

Quatre (4) bons du Bataillon Washington Artillerie de la ville de la Nouvelle-Orléans, datés le 1er août 1890, et identifiés avec un acte de vente passé pardevant A. Hero, notaire, le 1er décembre 1890; deux desquels dits bons, Nos 71 et 84, respectivement, étant chaque pour une somme de $100; et les deux autres, Nos 14 et 15, respectivement, étant pour une somme de $50; portant intérêt de 8 pour cent payable annuellement au 1er août, représentés par des coupons y attachés, comme aussi par le coupon portant le No 12, échéant le 1er août 1892.

ACTIONS.

1° Une (1) action du fonds-capital de l'Association de l'Opéra Française de la Ville de la Nouvelle Orléans, libellée pour $250.

2° Trois (3) actions du fonds-capital de la Compagnie de chemin de fer New Orleans and Northeastern, pour $100 chaque, d'après le certificat No 127.

3° Cent quarante-trois (143) actions de la People's Ice Manufacturing Company, de la Nouvelle-Orléans, pour $100 chaque, d'après le certificat No 96.

BONS A PRIME DE LA VILLE.

Dix (10) Bons à Prime de la Ville de la Nouvelle Orléans, pour $20 chaque, tous de la série No 5,913.

OR, ARGENT ET PIÈCES DE MONNAIE.

1. Un lot assorti de pièces d'or.
2. Un sac contenant diverses pièces d'argent assorties.
3. Un sac contenant diverses pièces de monnaies assorties.

BILLETS D'ÉTATS CONFÉDÉRÉS ET MONNAIE COURANTE.

Un lot assorti de Billets d'Etats Confédérés et monnaie courante.

MONTRES ET BIJOUTERIE.

Un grand lot assorti de Montres en or, Chaînes, Bruches, Boucles d'oreille, Bagues en diamant, Bouclons, Epingles, Porte Plumes, Epinglettes, Médaillons Bracelets, Jumelles etc. Le tout d'après un inventaire enregistré. Conditions—Comptant avant livraison.
14fev—14 18 21 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU TERRAIN.

Succession de Calixte Masquère.

No 40,910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 12 février 1894, dans l'affaire de la succession de Calixte Masquère, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre dans l'île Borgne, paroisse d'Orléans, St-Bernard et Plaquemines, et mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 158 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue Commune — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus et conformément à un ordre de l'Hon. François Cazentre, il sera vendu à l'encan à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Willow, Cots St Philippe, formant l'encoignure sud-ouest des rues Bourbon et Ursulines et mesure au pied droit sur la rue Bourbon, une profondeur de 117 pieds 10 pouces.

Les améliorations consistent en un grand solide et confortable cottage résidence avec mansarde bien finie et bien distribuée et en plus une bâtisse en briques à deux étages, donnant sur les rues Bourbon et Ursulines et désignée par le numéro municipal 244 rue Bourbon, cour pavée, chambre de bain, cuisine, cabinet de toilette, cosinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face et sur le côté à une marche de 2 minutes du centre de la ville, à une marche du Marché Français, Cathédrale St Louis et écoles. La bâtisse en briques est située de telle sorte que, en ajoutant une porte sur la façade sur les rues Ursulines, ferait accroître la valeur de la dite propriété, plus du double et lui ferait rendre un loyer très élevé.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Thos Duncan, notaire, et acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situés.

No 266 1/2 rue Tchoupitoulas, Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

Succession de George Hulner et sa femme.

Cour du District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.

No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune — MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 février 1894, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un splendide carré de terre très élevé avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton ci-devant Nashville et la limite de Burtheville. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 200 pieds de façade sur State sur 280 pieds 1/2 ligne de façade rue Laurel; 263 pieds 3 1/2 pouces de façade rue Patton; et 300 pieds sur la ligne de division de Burtheville, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qui se peut voir à la Bourse.

N. B.—Ces splendides lots de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe en résidences et comme circulation, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des avenues St Charles et Henry Clay ainsi que du chemin de fer électrique projeté, certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur, dans un avenir prochain, parce que généralement ils font face à de larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquille. Des améliorations du meilleur genre ont été faites dans leur direction depuis les dernière mois, quelques unes de nos plus jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billes, la police d'assurance transférée et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.

Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.

17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411, 411 1/2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberty, entre Enterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques îlets des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

Vente à long terme et à des conditions faciles.

Succession de Mme Mary Dudenhefer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Gro. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 février 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, le LUNDI, 5 mars, 1894, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A l'Ecurie Woodbine, aux Fair Grounds, champs de course.

1 cheval sorrel, appelé Harry.
1 harnais.
1 jeu de harnais.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 fév—21 26—mars 2 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété améliorée de valeur et désirable faisant face au Lee Circle.

George W. Taylor vs Mme Marie B. Manning.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,848.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre très-grande avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartiennent, et tous les droits, les voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet Delord, tel qu'il est borné par le Lee Circle (anciennement la rue St Charles et l'avenue Howard (anciennement rue Delord) et les rues Calliope et Carondelet, mesurant trente-vingt-deux pieds 10 pouces et quatre lignes de face au Lee Circle, cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond et cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue St-Charles et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord) le tout avec cela est démontré sur une exquisse annexée à l'acte d'achat de la défenderesse mentionnée ci-après.

Etant la même propriété que la défenderesse a acquis par achat de Mme Lydia Knight, veuve de David G. Miro, Sr, d'après un acte passé pardevant Jas. P. Taylor notaire public, le 8 de mai 1884 le titre enregistré au bureau des aliénations en cette ville, dans le Livre 118, folio 556.

Saisis dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif Civil de la parroisse d'Orléans
17 jan—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de maison, etc.

Félix Grima, Agent, vs. Marie Cior.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,045.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, au plus offrant et dernier enchérisseur, au bureau de l'Huissier, rue Royale, entre Royale et Chartres.

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
10 fév—10 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un joli ameublement de chambre à coucher, etc.

Succession de Wm. B. Ringrose vs Mme J. Heyman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,858—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 mars, 1894, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre rues Royale et Chartres.

Un ameublement de chambre à coucher.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 fév—15 21 26

AVIS AUX CREANCIERS

J. J. Clarke et als vs. The F. Codman Ford Building and Specialty Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,282—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pourquelles le second compte provisoire présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, Commissaires liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
21 fév—21 25—mars 2 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,453—Division A—I. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que les créanciers des dites pétitionnaires, Isaac N. Marks et Frank S. M. Marks, composant l'ancienne raison sociale de I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant H. L. Loomis, Jr. Esq. notaire public, en son bureau No 849 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de diriger les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues : et que J. G. Hawkes, Esq. s'ancet, soi nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
21jan—3f an 23fév

Devan & Fournier vs. Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,572—Division C—Avis est par le présent donné aux créancier de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par L. W. Fourniet, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE,
14 fév—14 18 23 Greffier.

Joseph Carbones vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,293—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John E. Picton, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.
15fév—15 18 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MEUBLES DE MAISON,

Articles de toilette.

Faïences, Verreries, Plaqués et autres articles.

Succession de J. M. Rozada.

No 32,480—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MARDI, 27 février 1894, à 10 1/2 heures A. M., à la résidence No 136 rue Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 16 février 1894, dans l'affaire de la succession de J. M. Rozada, Dossier 32,480, il sera vendu à l'encan :

Un assortiment général de meubles de maison articles de toilette et autres objets, le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant.
17 fév—17 18 21 25 à la date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RUE GREEN,

Maison en bois rue Joséphine

Succession de Demetrio Farin ou Tarin.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Demetrio Farin ou Tarin, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet 394, borné par les rues Joséphine, Willow, St André et Clara, et mesurant 32 pieds 6 pouces de face à la rue Joséphine, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St André, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 97 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Les améliorations comprennent une bâtisse en deux étages, désignées par le No municipal 609 rue Joséphine.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet 554, borné par les rues St-André, Green, St David, Tolédano et Avenue Louisiana, désigné comme lot 15 et mesurant 32 pieds de face à la rue St-André sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 10 juin 1841, et déposé comme pièce No 22 du bureau de Wm Christy, notaire public, actuellement décédé.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques, connu par les numéros municipaux 484 et 490